

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 10 mars 2025 à 20 h, à la salle communautaire située au 3, 9^e Avenue, rue Principale à Daveluyville.

SONT PRÉSENTS : M. Mathieu Allard, maire
Mme Nadia Leclerc, conseillère no 1
M. Sébastien Bilodeau, conseiller no 2
Mme Valérie Loiselle, conseillère no 3
M. Alain Raymond, conseiller no. 4
Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no 5
Mme Christine Gentes, conseillère no 6

La directrice générale, Mme Tammy Voyer ainsi que la greffière, Mme Élyse Maheu, assistent également à la séance.

Ouverture de l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée. Le maire souhaite la bienvenue aux gens présents.

2025-03-48
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2025-03-49
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025 a été soumise pour approbation à chaque membre du conseil dans les délais prévus à l'article 333 de la *Loi sur les Cités et Villes* et que tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2025.

Suivi des dossiers

Le maire présente les dossiers en cours.

PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE

2025-03-50
Liste des comptes à payer -
Résolution

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 10 mars 2025 de la Ville de Daveluyville totalisant **718 576,85 \$**;

CONSIDÉRANT QUE madame Mylène Parent, trésorière, confirme que la Ville de Daveluyville dispose des crédits suffisants pour les dépenses projetées, conformément à l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Sébastien Bilodeau**, il est résolu à l'unanimité d'approuver ladite liste des comptes au 10 mars 2025 de la Ville de Daveluyville totalisant 718 576,85 \$.

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

Distribution
d'arbres et de
compost

Le maire mentionne que la distribution d'arbres et de compost sera effectuée le samedi 24 mai prochain de 9h à 12h au garage municipal, situé au 378, 6e Rue. Les citoyens sont invités à venir nous rencontrer et chercher leur arbre et compost gratuitement. Ils pourront venir chercher le compost en vrac et le tout sera chargé dans la remorque des citoyens par les employés municipaux ou les citoyens rempliront eux-mêmes leur seau avec leur propre pelle.

2025-03-51
Édition de la
Semaine
québécoise de la
déficience
intellectuelle

CONSIDÉRANT QU'au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville a à cœur l'inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE la 37e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l'ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l'établissement d'une société plus inclusive;

RÉSOLUTION

Sur proposition du maire, **monsieur Mathieu Allard**, il est résolu à l'unanimité de proclamer la semaine du 16 au 22 mars 2025, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d'inviter la population à s'y impliquer.

HYGIÈNE DU MILIEU

2025-03-52
Office municipal
d'habitation Au
cœur du Québec –
Adoption du
budget révisé
2025

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'accepter le budget 2025 révisé émis par la Société d'Habitation du Québec pour l'Office municipal d'habitation, en date du 26 février 2025, représentant une quote-part de 84 490 \$ pour la Ville de Daveluyville. La Ville de Daveluyville s'engage à assumer sa quote-part des sommes investies dans les travaux RAM capitalisables et particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2025-03-53
Contribution –
Avenues Santé
Bois-Francis

CONSIDÉRANT QU'Avenues Santé Bois-Francis est un organisme à but non lucratif permettant d'offrir le service de médecins à la population;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité d'octroyer une contribution au montant de 8 463 \$ pour l'année 2025 et d'autoriser la trésorière à émettre le déboursé en conséquence.

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Liste des permis

La greffière dépose la liste des permis délivrés et le maire en fait un bref résumé. Pour le mois de février 2025, **3 permis** ont été délivrés, totalisant **110 000 \$**.

Lettre de démission – Inspecteur en bâtiment et en environnement

Réception de la lettre de démission de monsieur Jules-Antoine Bélanger à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement. La démission de monsieur Bélanger est effective en date du 29 mai 2025. Les membres du conseil remercient monsieur Bélanger pour son excellent travail au cours de son mandat à la Ville de Daveluyville et lui souhaitent une bonne continuité.

SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

2025-03-54
Enjeux – Camp de jour

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville sort complètement de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale;

CONSIDÉRANT QUE, malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux;

CONSIDÉRANT QUE ces camps de jour municipaux sont animés par de jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte et que cela donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants à besoins particuliers;

CONSIDÉRANT tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoins particuliers physiques ou psychologiques sont en nette croissance d'année en année;

CONSIDÉRANT QU'en l'absence de soutien financier permettant d'offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camps de jour, privant ainsi des familles de ce service;

CONSIDÉRANT la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d'agir à la ministre des Affaires municipales et en appui à celle-ci;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Nadia Leclerc**, il est résolu à l'unanimité :

- **QUE** la Ville de Daveluyville soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement;

Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)

- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d'examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l'optique d'une meilleure adaptation de ce service par le ministère de l'Éducation;
- Mettre en priorité la création d'une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.
- **QUE** copie la présente résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales, au ministre de l'Éducation et à toutes les municipalités du Québec.

Le maire Mathieu Allard sort de la salle du conseil pour le prochain point.

2025-03-55
Demande de
gratuité -
Parcours de disc
golf

CONSIDÉRANT la demande de gratuité pour le parcours de Disc Golf pour l'organisation d'un tournoi afin de soutenir la saison compétitive de Félix Allard et Karen Martel;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité d'offrir la gratuité du parcours de Disc Golf pour le tournoi bénéfique dont les fonds serviront à soutenir la saison compétitive de Félix Allard et Karen Martel le 13 avril 2025.

Le maire Mathieu Allard est de retour dans la salle du conseil.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

2025-03-56
Programmation
d'aide à la voirie
locale (PAVL) -
Volet entretien

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports (MTQ) a versé une compensation de 16 615 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2024;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Ville visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Ville;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Ville, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

2025-03-57
Programme d'aide
à la voirie locale
(PAV) - Volet
Projets particuliers
d'amélioration
(PPA)

CONSIDÉRANT QU'un montant sera alloué au comté de Nicolet-Bécancour pour la réalisation de travaux routiers;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Daveluyville désire formuler une demande d'aide financière;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité que la Ville de Daveluyville présente une demande d'aide financière au montant de 50 000 \$ auprès du député M. Donald Martel, dans le cadre

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) – Volet Projets particuliers d'amélioration (PPA).

POLITIQUES SOCIALES

AFFAIRES NOUVELLES

Lettre de démission –
Coordonnatrice
aux loisirs et à la
vie
communautaire

Réception de la lettre de démission de madame Karol-Anne Smith à titre de coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire. La démission de madame Smith est effective en date du 21 mars 2025. Les membres du conseil remercient madame Smith pour son excellent travail au cours de son mandat à la Ville de Daveluyville et lui souhaitent une bonne continuité.

2025-03-58
Appui au maintien
des services
d'urgence à
Fortierville

CONSIDÉRANT QUE la fermeture complète de l'urgence de Fortierville priverait une population de milliers de citoyens d'un accès rapide aux soins médicaux essentiels;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture obligerait les patients à parcourir plus de 100 km pour recevoir des soins d'urgence, augmentant les délais d'intervention et mettant des vies en danger;

CONSIDÉRANT QUE l'urgence de Fortierville répond à plus de 14 000 demandes par an et constitue un service de proximité crucial pour les résidents de la MRC de Bécancour et des régions avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE la suppression de ces services médicaux compromettrait l'organisation et la qualité des soins de santé en milieu rural, accentuant les inégalités d'accès aux soins entre les régions et les centres urbains;

CONSIDÉRANT QUE cette décision entraînerait des conséquences budgétaires négatives à long terme, notamment par une augmentation des hospitalisations évitables, une surcharge des autres établissements de santé et une pression accrue sur les services ambulanciers;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a le devoir d'assurer un accès équitable aux soins de santé pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence;

RÉSOLUTION

Sur proposition du maire, **monsieur Mathieu Allard**, il est résolu à l'unanimité de demander au gouvernement du Québec :

- **DE** garantir le maintien intégral des services d'urgence au Centre de santé de Fortierville afin d'assurer la sécurité et la santé de la population;
- **DE** réaffirmer son engagement envers l'accessibilité aux soins de santé en région en trouvant des solutions pérennes pour assurer la présence de professionnels de la santé sur place.

2025-03-59
Demande de
gratuité salle
communautaire –
Comité du bal de
finissant de l'école
Sainte-Anne

CONSIDÉRANT la demande de gratuité pour l'organisation d'un souper spaghetti servant à financer le bal des finissants de l'école secondaire Sainte-Anne de Daveluyville;

RÉSOLUTION

Sur proposition de **madame Carole-Anne Provencher**, il est résolu à l'unanimité d'offrir la gratuité de la salle communautaire le 2 mai 2025 au

**Procès-verbaux
Ville de Daveluyville (Québec)**

comité du bal de finissants de l'école secondaire Sainte-Anne afin d'organiser un souper spaghetti dont les fonds serviront à payer les dépenses reliées au bal de finissants.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Lors de la période de questions, les gens présents ont posé des questions sur divers sujets, questions auxquelles le maire a répondu.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-03-60
Levée
l'assemblée

de

RÉSOLUTION

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h18.

Mathieu Allard, maire

Élyse Maheu, greffière

Version non-officielle